



FLASH INFOS

Réunion Publique d'Informations Mise en place d'une mutuelle communale

Lors de la séance du 11 mars 2025, le Conseil Municipal a approuvé le projet de délibération n°2025-V-002 concernant la mise en place d'une mutuelle communale.

La Commune de Charvieu-Chavagneux a initié un projet permettant la mise en place d'une **complémentaire santé à tarifs négociés** pour rendre service aux habitants, et leur apporter une aide.

Les objectifs recherchés sont, d'une part, de **viser les habitants les plus éloignés du système de santé**, et d'autre part, de **conforter l'accès aux soins et le parcours de santé de tous**.

A l'issue de l'analyse des offres, la **Mutuelle JUST** a été retenue. Il s'agit d'une société à but non lucratif spécialisée dans la mise en place de mutuelles communales.

La Commune de Charvieu-Chavagneux et la Mutuelle JUST ont décidé de collaborer afin de **faciliter l'accès** des Charvieulands à une **complémentaire santé** sociale et solidaire.

La Municipalité participera en apportant un soutien logistique notamment dans la mise à disposition de locaux pour accueillir les permanences de la Mutuelle sur le territoire communal.

Une réunion publique d'informations se tiendra :

À l'espace Roger Gauthier, le lundi 5 mai 2025, à 18h30

Des représentants de la Municipalité et de la Mutuelle Just seront présents pour répondre à vos questions.

Afin de faciliter la mise en place de la salle, merci de nous informer de votre venue à l'adresse mail :

directeur-cabinet@charvieu-chavagneux.fr